

Bois-le-Roi 2030+, c'est parti et on vous dit tout !

Le premier Comité de pilotage de Bois-le-Roi 2030+ a eu lieu, le 9 septembre dernier. Réunissant les trois groupes élus au conseil municipal, il avait pour but de présenter les objectifs de la démarche ainsi que la méthode proposée par le cabinet Écologie Urbaine et Citoyenne.

Voici les grandes lignes de ce projet démocratique et participatif que vous aurez l'occasion de suivre au fil de son déroulement.



Participer, s'exprimer, imaginer, rêver, réfléchir, échanger, débattre et délibérer sur l'avenir de Bois-le-Roi, c'est ce qui est proposé aux Bacots et Bacottes à travers cette démarche. Il s'agit de répondre aux habitants et habitantes de la commune qui souhaitent s'impliquer et faire part de leurs attentes et de leurs idées mais aussi de répondre à un impératif de renforcement de la démocratie participative et délibérative à l'échelle locale. Ainsi des habitants et habitantes seront-ils invités à partager leurs regards sur la commune telle qu'elle est aujourd'hui (ses atouts, ses enjeux, son évolution, son inscription dans le territoire) et telle qu'elle pourrait être demain en 2030 (et au-delà) en tenant compte des enjeux socio-économiques et environnementaux qui la traversent notamment les dérèglements climatiques et l'érosion de la biodiversité. L'objectif est de définir un scénario commun et partagé avec les habitants et habitantes dès le printemps 2023 lors d'un Forum public qui servira de boussole et de feuille de route pour les actions à mener et planifier dans les prochaines années dont le Plan Local

d'Urbanisme intercommunal. Son élaboration a été lancée et pourra être nourrie par Bois-le-Roi 2030+.

Qui participe et comment ?

Comme aux origines de la démocratie en Grèce, comme pour la Convention Citoyenne pour le climat et d'autres expériences récentes de démocratie participative, 20 habitants et habitantes tiré.e.s au sort sur les listes électorales (par bureau de vote pour assurer une représentativité géographique et par genre pour garantir une parité hommes-femmes-) sont conviés à s'impliquer dans le panel citoyen sur une base volontaire. Pour être totalement indépendant, ce tirage au sort a été réalisé par un huissier le 14 septembre 2022. Ce sont 200 noms au total qui ont été sélectionnés aléatoirement car d'expérience, ce sont 10 % des personnes qui acceptent effectivement de participer à une démarche engageante sur plusieurs mois. Concrètement, les 5 premiers par bureau de vote, ayant répondu positivement à l'invitation reçue par courrier de la mairie, seront retenus et une liste d'attente sera constituée en cas de désistement. Le panel citoyen est également composé de 11 personnes représentant différents acteurs du territoire, des acteurs économiques et des associations sur la commune qu'elles soient environnementales, sportives, culturelles, de quartier. Les enfants qui représentent les générations futures ne sont pas oubliés puisque les 20 élus et élues au Conseil Municipal des Enfants participeront à tout le processus de la définition d'un diagnostic partagé de leur commune à l'imagination de scénarii pour l'avenir. Des ateliers spécifiques, adoptant des outils de réflexion et de discussion adaptés, leur seront proposés.

L'ensemble de la démarche sera animé par Écologie Urbaine et Citoyenne, un cabinet d'urbanisme spécialisé en concertation et démarches participatives et en accompagnement à la transition écologique. Ils intègrent, au cœur de leur méthode de facilitation, l'approche territorialiste italienne (portée notamment par Alberto Magnaghi, fondateur de l'école de Florence). Cette approche considère le territoire comme un milieu vivant co-évoluant avec les activités humaines, produit d'une construction collective dynamique, contrairement à l'idée d'un monde social hors-sol et sans rapport avec le patrimoine territorial ni interaction avec le vivant. Elle rompt également avec la dualité entre une nature sanctuarisée dans des espaces naturels et protégés et des espaces ordinaires accueillant les activités humaines et souvent maltraités pour recréer des passerelles entre les deux. Il s'agit alors de définir collectivement, en mutualisant, des préoccupations et des solutions, de redéfinir les relations entre société et nature à Bois-le-Roi pour co-construire le territoire de demain.



Adresse

Mairie de Bois-le-Roi
4, avenue Paul Doumer
77590
Bois-le-Roi